



# PETIT GUIDE DES INONDATIONS À QUIMPERLÉ

Programme d'Actions de Prévention des Inondations





*Basse-ville de Quimperlé : la confluence entre l'Ellé et l'Isole formant la Laita*



*Quimperlé : le Chemin Bleu de Yann Kersalé, berges de l'Isole*



# PRÉAMBULE

---

**Le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des rivières Ellé, Isole et Laïta, porté par le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), est entré en phase de mise en œuvre en octobre 2016.**

---

Suite aux inondations qui ont lourdement affecté la basse-ville de Quimperlé lors de l'hiver 2013-2014, une volonté collective a émergé pour poursuivre les efforts entrepris dans la réduction du risque inondation sur Quimperlé, mais également sur Scaër et sur les sites à enjeux riverains des cours d'eau.

Cette volonté s'est concrétisée par l'élaboration de ce programme d'actions, financé par l'Etat, le Département du Finistère, les collectivités membres du SMEIL et la Ville de Quimperlé.

C'est dans une logique de solidarité entre les territoires situés en amont du bassin versant et ceux impactés par les débordements en aval que se construit cette dynamique commune.

Ce guide vous présente toutes les informations utiles pour comprendre les mécanismes qui engendrent des inondations à Quimperlé. Il précise comment le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta, la Ville de Quimperlé et Quimperlé Communauté interviendront jusqu'en 2022, chacun selon son domaine de compétences, pour limiter les débordements futurs et protéger le bâti inondable en centre-ville de Quimperlé.

Bonne lecture

---

**Daniel Le Bras,**  
**Président du Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta**

# QUIMPERLÉ ET LES INONDATIONS : UNE HISTOIRE TRÈS ANCIENNE...

© Charles Rauch



Quimperlé en 1840

## L'histoire de l'urbanisme

La basse-ville de Quimperlé s'est construite dans une vallée très encaissée, à la confluence de l'Ellé et de l'Isolé qui s'unissent pour former la Laïta. Kemperle en breton signifie d'ailleurs « confluence de l'Ellé ». Au fil des siècles, la ville s'est développée autour de ce cœur historique.

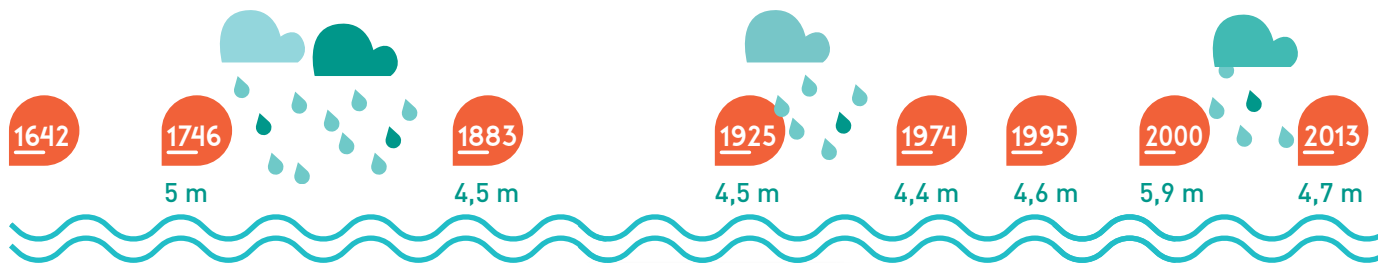
Cette localisation a permis à Quimperlé d'établir **un port abrité sur la Laïta** avec accès à la mer, ce qui a favorisé l'activité portuaire relativement prospère jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle et le commerce de marchandises (exportations de grains et des importations de vins, sel, épices et calcaire de construction) mais constitue également une prédisposition au risque d'inondation.

**Quimperlé est typiquement une « ville-pont », née à l'endroit où se trouvait traditionnellement le premier pont sur l'estuaire**, à la limite entre les parties maritime et fluviale de la vallée. La basse-ville est formée de deux secteurs : la presqu'île entre l'Ellé et l'Isolé, qui fut transformée artificiellement en île par la création d'un bief rejoignant ces deux cours d'eau avant leur confluence, ainsi que les quais de la Laïta.

### Faciliter l'écoulement des eaux en cas de crue

Suite aux inondations de l'hiver 2000-2001, la Ville de Quimperlé a réalisé toute une série de travaux pour favoriser les écoulements en cas de crue et réduire les débordements, notamment en élargissant plusieurs ponts. Ces travaux ont représentés un coût total de 6 millions d'euros. Suite aux inondations de l'hiver 2013-2014, la Ville de Quimperlé a réalisé de nouveaux travaux pour le confortement des berges de l'Isolé, pour un coût total de 3 millions d'euros.

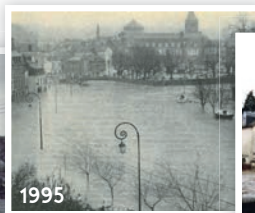
LE SAVIEZ  
VOUS ?



Source : Alain Pennec



© Pierre Lancien



© Ouest France



© Ville de Quimperlé



© Bernard Thomas

## Quimperlé a toujours connu des épisodes de crues

Une quarantaine de crues sont mentionnées dans les archives depuis la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle sur Quimperlé, dont la plus ancienne recensée date de 1642.

En août 1746 se produisit la deuxième plus forte crue connue, avec des hauteurs d'eau de 4 m\* provoquant la destruction de 3 ponts. **La crue historique de tous les records fut celle de décembre 2000**, avec une hauteur d'eau mesurée de pratiquement 6 m à la confluence de l'Ellé et de l'Isolé.

\* Les hauteurs d'eau sont mesurées à la station de mesures de la Laïta située place Charles de Gaulle.

Les crues de 1974, 1995, 2001, 2013 et 2014 furent également conséquentes et provoquèrent d'importantes inondations dans toute la basse-ville. **Les zones les plus fréquemment inondées sont les quais de la Laïta, le secteur des Anciennes Fonderies Rivière, la rue Brémond d'Ars et la place Lovignon.**

# QUIMPERLÉ, AU PIED DE DEUX BASSINS VERSANTS

## Fonctionnement d'un bassin versant

Un bassin versant est une portion de territoire dont l'ensemble des eaux convergent vers un unique point de sortie : l'exutoire. Le bassin versant est délimité par des lignes de crêtes. Celles-ci forment des frontières naturelles et définissent le partage des eaux.

Les bassins versants de l'Ellé et de l'Isolé, situés en amont de Quimperlé, représentent une surface de 830 km<sup>2</sup>. En incluant la Laïta, la surface du bassin atteint 920 km<sup>2</sup>, dont les 2/3 sont occupés par le sous-bassin de l'Ellé et environ 1/4 par celui de l'Isolé.

 **38**  
communes

 **53 000**  
habitants

Selon la répartition des précipitations, les inondations à Quimperlé peuvent être d'abord provoquées par la crue de l'Isolé ou celle de l'Ellé, voire les deux simultanément. L'influence de la marée peut également aggraver les inondations pour les événements les plus fréquents.

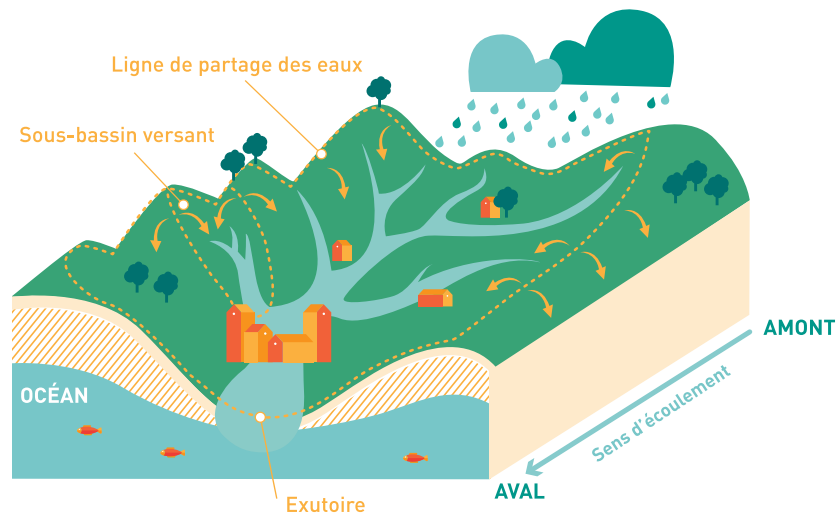


Schéma d'un bassin versant

# QUIMPERLÉ, UN TERRITOIRE VULNÉRABLE



Le bassin versant Ellé - Isole-Laïta, d'une superficie de 920 km<sup>2</sup>, réparti sur les départements du Finistère et du Morbihan

Conception : © IGN - 2015, © SMEIL - 2018

## La situation géographique de Quimperlé explique en grande partie sa vulnérabilité

La ville est susceptible d'être touchée par **des inondations d'origine fluviale**, liées aux précipitations et à leur répétition, **et d'origine maritime** par débordement de la Laïta sur les quais de Quimperlé. L'influence maritime s'explique par la très faible pente de la Laïta, avec uniquement 3 m de dénivelé entre Quimperlé et son estuaire.

Selon les conditions, ces deux phénomènes sont susceptibles de se cumuler. Le temps de réaction du bassin versant est très court, il peut se passer moins de 24 h entre le moment où la pluie tombe sur le bassin versant amont et le moment où la crue arrive sur Quimperlé.

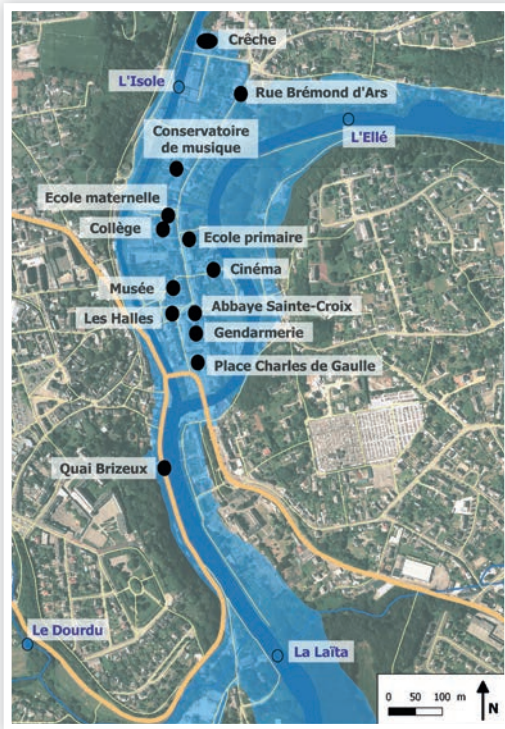
Lorsque l'onde de crue est observée sur l'Isole amont, à Scaër, il ne reste alors plus qu'environ 8 h avant que celle-ci n'atteigne Quimperlé.

Chaque crue est associée à une période de retour (crue décennale, centennale, millénale, etc.) : plus cette période est grande, plus l'événement est rare mais ses impacts importants.

LE SAVIEZ VOUS ?

La crue centennale a statistiquement une probabilité sur cent de se produire ou d'être dépassée chaque année. Par exemple, la crue de décembre 2000 est une crue supérieure à la cinquantennale dont les hauteurs d'eau ont atteint pratiquement 3 m sur les quais de la Laïta.

# QUIMPERLÉ, UNE BASSE-VILLE FORTEMENT EXPOSÉE...



Carte des principaux enjeux de Quimperlé situés en zone inondable

Conception : SMEIL - 2018 / Sources : Open Street Map

On estime à environ 800 le nombre de personnes qui résident en zone inondable à Quimperlé.

Dans le détail, les enjeux recensés en zone inondable à Quimperlé sont :

- 350 logements dont 130 en rez-de-chaussée ;
- 80 activités économiques ;
- 10 services publics ;
- 60 Etablissements Recevant du Publics (ERP) ;
- 1 gendarmerie ;
- de nombreux bâtiments d'intérêt patrimonial ;

À noter que le Douurdu, qui est un petit affluent de la Laita, est susceptible de provoquer des inondations en haute-ville de Quimperlé.

Un Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRI) est en vigueur à Quimperlé.



Ce document stratégique, cartographique et réglementaire, a été élaboré par les services de l'État et approuvé par le Préfet du Finistère en 2004. Il délimite la zone inondable (par une crue centennale, supérieure à la crue de décembre 2000) et les règles de constructibilité qui s'y appliquent.

Ce document est disponible sur le site internet de la Préfecture du Finistère.

LE SAVIEZ  
VOUS ?



# ... AU RISQUE D'INONDATION

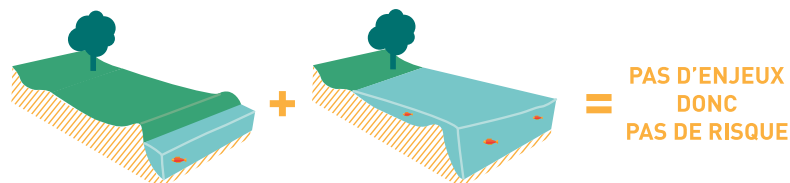
Quimperlé représente un goulot d'étranglement qui concentre l'ensemble des écoulements du bassin versant.

Si les importants travaux réalisés par la Ville de Quimperlé suite aux crues des hivers 2000-2001 et 2013-2014 ont permis de réduire considérablement les débordements, ceux-ci peuvent néanmoins encore se produire.

Le risque résulte de la rencontre de l'aléa et des enjeux. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) s'intéresse à ces 2 volets :

→ l'aléa : augmentation du niveau d'eau provoquée par la crue

→ les enjeux : présence de zones habitées, d'activités économiques



État initial sans enjeux

Survenue de l'aléa



État initial avec enjeux

Survenue de l'aléa

Enjeux et aléas face au risque d'inondation

## Des impacts financiers conséquents

Ces débordements et leur répétition engendrent des **préjudices matériels, économiques et financiers lourds** pour la ville.

13 M d'€



Crue de  
déc. 2000

*(supérieure à la crue  
cinquantennale)*

2 M d'€



Crues de  
l'hiver 2013/2014

*(crues vingtennales)*

Estimation du coût des inondations  
*(diagnostic PAPI, 2015)*

# LES SOLUTIONS APPORTÉES PAR LE PAPI JUSQU'EN 2022



1. 

## INFORMER LES CITOYENS

Renforcer la culture du risque  
sur l'ensemble du territoire

2. 

## PROTÉGER LE BÂTI À QUIMPERLÉ

Mettre en place des systèmes  
de protection rapprochée sur les  
secteurs les plus sensibles et favoriser  
l'équipement des bâtiments pour réduire  
leur vulnérabilité aux inondations

3. 

## RALENTIR L'EAU EN AMONT

Ralentir les écoulements et favoriser  
les premiers débordements par la création  
de méandres ou d'aménagements  
de ralentissement dynamique de crues

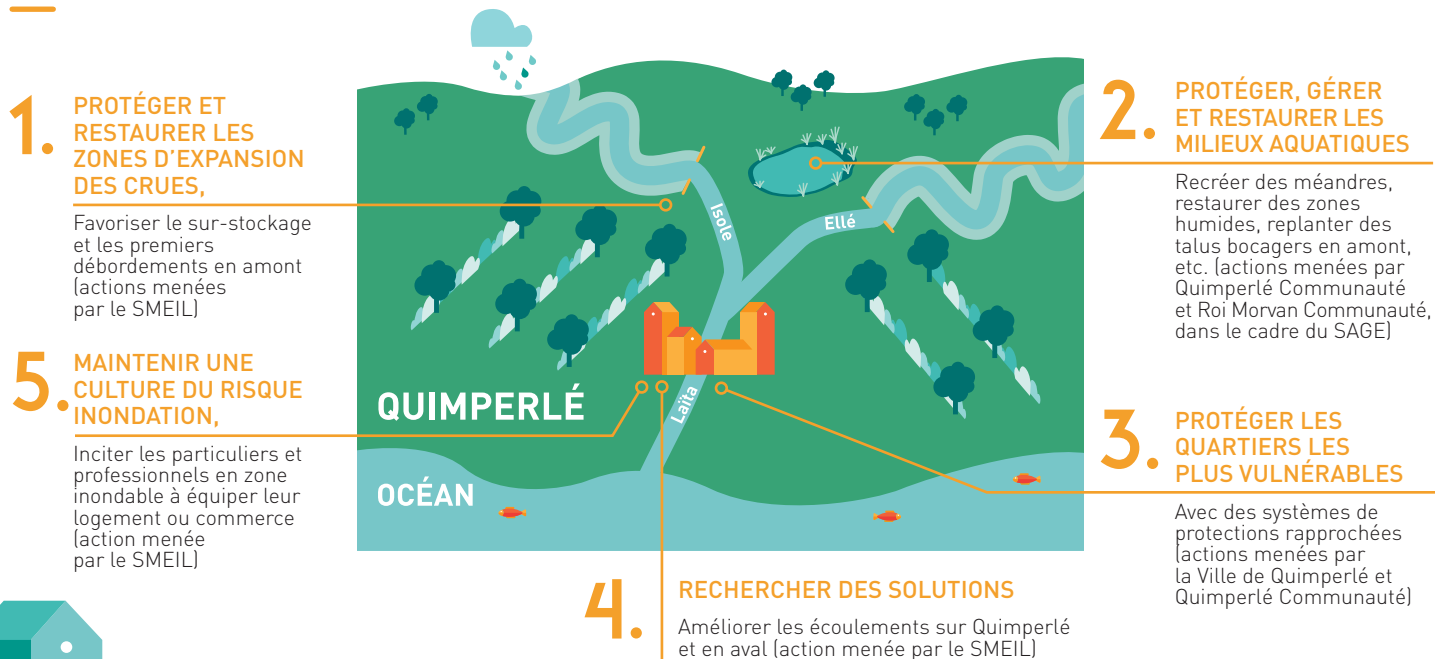
4. 

## AMÉLIORER L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE

Œuvrer avec les acteurs de la gestion  
de crise à l'amélioration continue  
des systèmes d'alerte et des plans  
de secours en cas de crue

# DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LIMITER LES IMPACTS DES CRUES

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Ellé-Isole-Laita comporte 40 actions, réparties sur 6 ans pour un montant de 830 000 €, dont l'animation du programme, des études, des actions de sensibilisation et les 1<sup>ers</sup> travaux définis pour réduire le risque d'inondation. Ce programme est en lien avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), sur le même territoire.



# MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES DÉBORDEMENTS : ACTIONS EN AMONT

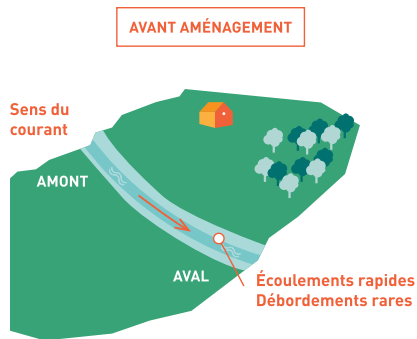
En restaurant les Zones d'Expansion des Crues naturelles (Zec) et en réalisant des aménagements facilitant les premiers débordements et le sur-stockage en lit majeur

Les Zones d'Expansion des Crues stockent naturellement de l'eau en cas de crue, ce qui retarde l'arrivée du pic de crue et réduit la hauteur des inondations à l'aval.

L'objectif est multiple. Il s'agit dans un premier temps de **protéger les Zones d'Expansion des Crues à l'échelle du bassin versant afin d'empêcher la réalisation de tout aménagement** qui provoquerait une aggravation du risque inondation à l'aval. Pour ce faire, l'ensemble de ces zones ont été cartographiées et seront intégrées aux Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) ainsi qu'aux PLUI (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux).

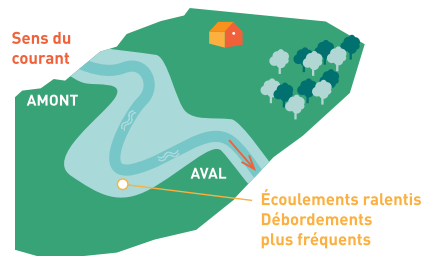
Dans un second temps, un programme d'actions devrait être élaboré sur les Zec jugées les plus intéressantes, sous réserve de démontrer son efficacité, afin de :

- Restaurer les zones aujourd'hui dégradées, parce qu'elles sont déconnectées du cours d'eau par exemple ;
- Réaliser des aménagements pour faciliter les premiers débordements et augmenter leur capacité de stockage.

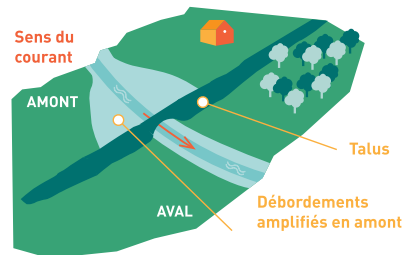


APRÈS AMÉNAGEMENT

RECRÉER DES MÉANDRES POUR RALENTIR LES ÉCOULEMENTS ET FAVORISER LES PREMIERS DÉBORDEMENTS

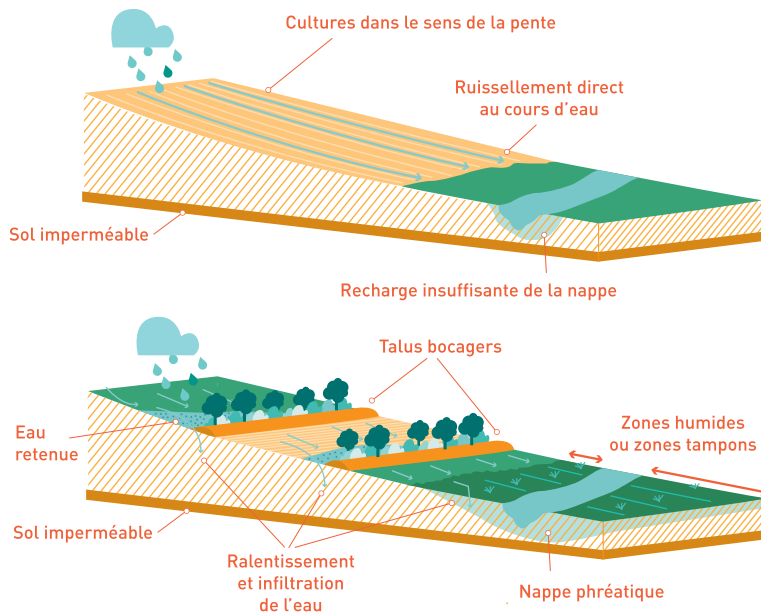


CRÉER DES AMÉNAGEMENTS DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DE CRUES POUR AUGMENTER LES CAPACITÉS DE STOCKAGE



## En développant les protections naturelles existantes : le bocage et les zones humides

Le bocage permet de freiner les ruissellements dont les effets sont accentués par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols. Il favorise ainsi l'infiltration de l'eau dans le sol et limite les transports de sédiments. En retardant l'arrivée de l'eau dans les rivières, le bocage contribue à limiter l'augmentation de leur débit.



Ruissellement des eaux avec et sans bocage et zones humides

Par leur capacité de rétention de l'eau, **les zones humides jouent naturellement un rôle de zone tampon.** Ces prairies et bois humides contribuent à diminuer l'intensité des crues et offrent des espaces d'expansion pour ces dernières.



© SMIEL

Zone humide



# MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES DÉBORDEMENTS : ACTIONS EN AVAL

## Protection du bâti inondable en centre-ville de Quimperlé

Les objectifs de ces actions consistent à :

- **réduire la vulnérabilité** des personnes et des biens en empêchant les entrées d'eau dans le bâti en cas de débordement,
- **proposer une approche au cas par cas** pour identifier et mettre en oeuvre des solutions de protection adaptées à chaque bâtiment.

Pour répondre à ces objectifs, il est proposé aux particuliers et professionnels situés en zone inondable **la réalisation d'un diagnostic de leur logement ou commerce**. Une exposition sera également créée pour montrer **les techniques et solutions existantes afin de rendre son logement moins vulnérable**.

Sur les secteurs sensibles de Quimperlé, des solutions de protections rapprochées seront étudiées et mises en œuvres.



*Exemple de batardeau*



*Barrières anti-inondation du Quai Brizeux à Quimperlé*

# EN CAS D'INONDATION, CHACUN À SON POSTE



## LE MAIRE

- alerte les citoyens
- assure et organise la protection des citoyens



## SERVICES MUNICIPAUX

- surveillent la crue
- distribuent les sacs de sables
- installent les protections sur les bâtiments publics
- accompagnent les usagers (avec le CCAS)
- organisent la circulation
- aident à l'évacuation et au relogement



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

- réorganise la circulation des transports en commun et la collecte des ordures ménagères
- signale aux secours les personnes dépendantes identifiées par le CIAS (repas à domicile, ...)
- apporte des moyens supplémentaires si nécessaire



## GENDARMERIE

- assure la sécurité des personnes
- régule la circulation



## POMPIERS

- sécurisent les personnes ou les évacuent
- aident au retour à la normale



## HABITANTS ET COMMERÇANTS

- installent les sacs de sable et les batardeaux
- protègent ses biens et se met hors d'atteinte de l'eau
- coupent le gaz et l'électricité

## COMMENT S'INFORMER ?

## LE SAVIEZ VOUS ?

- **Souscrire au système d'alerte téléphonique mis en place par la Ville de Quimperlé au 06 18 52 52 92 ou sur [www.quimperle.fr](http://www.quimperle.fr) pour être prévenu à l'avance de l'arrivée de la crue.**
- **Consulter le site internet Vigicrues sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) pour connaître les prévisions de hauteurs d'eau pour la Laïta à Quimperlé.**
- **Écouter la radio France Bleu Breizh Izel, FM 96.8 pour être informé de l'évolution de la situation et des consignes à suivre.**
- **Appelez le numéro vert mis en place par la ville de Quimperlé au 0800 820 829 pour connaître les actions engagées.**
- **Le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs, est mis à la disposition des habitants par la Ville de Quimperlé sur [www.quimperle.fr](http://www.quimperle.fr)**
- **Des documents de sensibilisation aux bons gestes à adopter avant, pendant et après l'inondation sont disponibles auprès du Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta. Plus de renseignements sur [www.smeil.fr](http://www.smeil.fr)**



## NOUS CONTACTER

### Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL)

1, rue Andreï Sakharov

CS 20245

29394 Quimperlé Cedex

Contact : [smeil@quimperle-co.fr](mailto:smeil@quimperle-co.fr)

Plus d'information sur [www.smeil.fr](http://www.smeil.fr)

### Les partenaires du PAPI

